



2^e trimestre 2009
N°8

Travaux Mairie Suite et fin



Le toit de mairie sera entièrement refait par l'entreprise LACOSTE de SALIES DE BEARN pour un montant de 200.243,83 €HT. Ces travaux devraient être terminés au début de l'été. La rénovation au premier étage de la mairie, de la salle du Conseil Municipal, du sanitaire et du bureau des adjoints est en cours de réalisation. Au terme de ces travaux, notre mairie sera entièrement renouvelée. L'accueil du public ainsi que les conditions de travail du personnel communal seront ainsi sensiblement améliorés.

LIT-ET-MIXE

la lettre

EDITO

Des traces de la tempête

La première lettre trimestrielle 2009 ayant été rédigée avant la tempête du 24 janvier, cet éditorial sera consacré à cet événement climatique qui a frappé notre département et notre commune.

L'organisation collective mise en place immédiatement s'est déployée dans les meilleures conditions possibles de réactivité et de coordination.

Il convient d'adresser les plus vifs remerciements aux professionnels et aux bénévoles qui se sont mobilisés sans relâche pendant plusieurs jours. Un grand merci...

- ... aux sapeurs pompiers
- ... aux employés communaux
- ... aux militaires mis à disposition sur notre commune
- ... à la SOGEDO (service des eaux)
- ... au personnel de la maison de retraite et du service de soins à domicile

... aux très nombreux bénévoles qui se sont spontanément présentés au centre de secours. Il faut également remercier EDF pour son travail difficile, mené en étroite coordination avec les élus.

En revanche, quelques réserves concernant FRANCE TELECOM et son absence totale d'information donnée aux élus.

Pendant cette crise, le poste de commandement destiné à coordonner toutes les informations a été installé au centre de secours et non à la Mairie. En effet, les pompiers disposent de moyens de communication par radio, outil indispensable en l'absence de téléphone.

Chacun a pu mesurer les conséquences de

cette tempête sur la vie économique, sur les paysages, sur l'environnement.

Le budget de notre commune n'est pas épargné. Alors qu'au cours des dix dernières années, la vente de bois a atteint en moyenne 100 000 EUROS, le budget communal ne bénéficiera plus de cet apport pendant une période indéterminée.

Grâce à la situation saine de nos finances publiques (excédents importants en section d'investissement et baisse régulière de la dette), les investissements prévus à court et moyen terme seront maintenus, ainsi que les subventions aux associations et les aides aux écoles et au service périscolaire.

La fiscalité demeurera inférieure à la moyenne départementale.

Le détail du budget primitif 2009 sera présenté dans le magazine ouvert aux associations au début de l'été.





Maison de Retraite

Le prix de la journée en baisse

Le prix de journée payé par le résident sera en 2009 légèrement inférieur à celui de l'année 2008.

2008 = 47,21 €

2009 = 46,95 €

Soit une diminution de 0,55 %.

Pour faire face au niveau de dépendance toujours plus élevé des résidents, un poste d'auxiliaire de soins ainsi qu'un poste d'infirmière ayant le statut de la fonction publique territoriale seront créés.

Foyer de vie "les cigalons"

Augmentation de la capacité d'accueil au programme.

Les travaux d'extension devraient débuter en fin d'année 2009.

Ces nouveaux bâtiments seront aménagés sur le parking actuel des "Mouettes", près de l'église, sur une superficie de 8 346 m².

A terme, vingt places supplémentaires seront créées ainsi qu'une vingtaine d'emplois. Le conseil municipal réuni le 23 avril 2009, prenant en compte la création d'emplois et le caractère social de cette extension, cédera ce terrain moyennant la somme de 330 000,00 €

CAMPING MUNICIPAL

Des réservations en hausse

La tempête du 24 janvier n'a pas provoqué autant de dégâts que sur d'autres sites. Cependant de nombreux pins ont dû être abattus et un travail considérable pour le ramassage des branches sera nécessaire avant l'été.

Les travaux de rénovation du bloc sanitaire de la partie ouest du camping devraient être terminés pour juillet.

La dépense de ces travaux s'élèvera à 149.390,86 €HT.

Ces travaux seront financés en partie par l'emprunt (85.450,00 €) et par les excédents du budget 2008.

A la mi-avril 2009, les demandes de réservation sont plus importantes qu'à la même période de l'année 2008.



SURVEILLANCE DE LA PLAGE

Pour l'été 2009, l'Etat a confirmé la mise à disposition de quatre M.N.S.C.R.S, nombre équivalent aux années précédentes pour la période du 1er juillet au 31 août 2009. L'effectif du poste de secours sera complété par quatre MNS CIVILS.

La surveillance de la plage sera assurée du 14 juin au 13 septembre.

La fonction de chef de poste en juin et septembre sera assurée par Monsieur Christian DANDRE, MNS CRS ayant occupé ce poste durant de très nombreuses années au Cap de l'Homy.



quomodo

Lotissement communal du "Hapshot"

C'est parti !

Les travaux de viabilité sont terminés à l'exception des plantations. Les permis de construire peuvent être déposés et les ventes réalisées depuis avril 2009.

Les travaux de construction des vingt logements, par l'entreprise "la clairsienne", doivent débuter au début de l'été.

